

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	54 (1966)
Heft:	64
Artikel:	Le travail du "Département pour la coopération entre hommes et femmes dans l'Eglise, la famille, la société" du Conseil oecuménique des Eglises : [1ère partie]
Autor:	Laporte, Jacqueline
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-271394

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FEMMES SUISSES



ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Parait le troisième samedi du mois

21 mai 1966 - N° 64

54^e année

Rédacteur responsable:
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
1093 La Conversion (VD)
Tél. (021) 28 28 09

Administration
et vente au numéro:
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L'Aubert
1205 Genève
Tél. (022) 36 56 76

Publicité:
Annonces suisses S. A
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7.—
Etranger Fr. 7,75

Abonnement de solidarité féminine
Fr. 10.—
y compris
les numéros spéciaux
Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale
1211 Genève 1



A travers la presse

L'avenir du pays entre nos mains

Dans le dernier numéro de « La Nation » et sous la plume de M. Marcel Régamey, nous avons lu un article remarquable. Comme on y parle des femmes de chez nous, ces lignes intéresseront sans doute nos lectrices. Faute de pouvoir reproduire ce texte en entier, nous publions le début et la conclusion.

Au cours d'une discussion sur l'avenir politique du canton de Vaud, j'ai émis l'observation que les notables n'avaient plus de loisirs, à quoi un magistrat répondit que si les notables n'avaient plus de loisirs, il n'y avait plus de notables. Nous lui donnions entièrement raison.

Lorsque les derniers notables eurent disparu, l'administration régnera toute puissante.

La perte des loisirs dans les professions libérales entraîne d'autres maux, non moins. Partenus au soir d'une journée harassante, le médecin, l'avocat, le notaire aspirent au repos. Ils s'endorment devant le poste de radio ou de télévision et la « Gazette de Lausanne » s'échappe de leurs mains. Leur épouse les envoie se coucher. Lorsqu'ils consentent à sortir ou à recevoir, ils en ont pris rarement l'initiative et c'est l'épouse qui a toute charge du choix de leurs relations sociales. A la différence des Françaises, les femmes de chez nous n'ont peu le goût de rassembler chez elles ou de voir chez autrefois des figures nouvelles. Elles aiment à se mouvoir dans le cercle familial des amis de toujours.

Les mariés n'ont plus de relations que celles que leur profession et les séances, d'ailleurs innombrables, de comités et de conseils d'administration leur procurent, toujours dans un cadre préfabriqué.

Il serait hautement désirable, pour le bien commun, que les femmes vaudoises prennent résolument l'initiative de créer et d'entretenir les relations dans lesquelles l'esprit public ne peut naître et se renouveler. Cela exige d'elles non seulement l'ouverture de leurs maisons à des figures inconnues et un sens de l'hospitalité qui n'est pas inné dans notre peuple, mais en outre la ferme volonté de maintenir la conversation sur un plan qui n'est plus celui des conversations mondaines ou de ménage.

Nous proposons cette vocation aux dames qui nous font l'honneur de nous lire. Elles ont, dans les conditions de la vie moderne, l'avenir du pays entre leurs mains. Des sacrifices certains leur sont demandés. Si durant toute la semaine, du lever du jour jusqu'à parfois tard dans la soirée, les coûts professionnels leur dérobent leur mari, elles souhaitent légitimement se les réservé pour le dimanche et les rares soirées passées loin du bureau ou des séances. Or c'est précisément sur ce temps précieux, que les épouses doivent prélever quelques heures pour tisser ce réseau d'entretiens et d'amitiés sans lequel aucun pays libre ne peut maintenir une vie publique et assurer une participation suffisante des élites dans les conseils du pays.

Les ménagères en portent une part de responsabilité

Laisserons-nous mourir nos lacs?

Un cri d'alarme a été jeté, le 31 mars, à la Salle du Faubourg, à Genève, par M. Berner, chimiste cantonal, à un auditoire rassemblé par la section genevoise des consommatrices.

Nos réserves d'eau, même en Suisse, pays traditionnel des torrents et des lacs, sont gravement menacés et trop peu de gens réalisent le péril qui les menace.

L'eau est une ressource naturelle indispensable aussi bien à la vie des animaux et végétaux qu'à celle des êtres humains, l'eau est un milieu vivant en équilibre dynamique ; si un apport de substances néfastes rompt cet équilibre, l'auto-épuration des eaux ne peut plus se faire et l'eau deviendra un milieu mort, impropre non seulement à la consommation mais aux multiples usages que nous devons en faire.

Des eaux de plus en plus troubles

M. Berner a savamment montré, grâce aux mesures et analyses auxquelles on procéde depuis des années dans dix-huit stations de prélèvement — il s'agit ici du Léman — combien l'eau est de plus en plus polluée. Il a expliqué les phénomènes très complexes qui se produisent à la suite d'actions et d'interventions diverses.

L'eau de notre lac perd chaque année dix centimètres de transparence. En 1953, on n'y décelait pas d'ammoniaque ; aujourd'hui, l'ammoniaque, en quatorze ans, a envahi le lac. La quantité de phosphore augmente.

Ces deux produits favorisent le développement des algues ; ils sont, en effet, de puissants engrains et toute cette flore prospère sur les fonds de vase. En revanche, la teneur en oxygène diminue. L'oxygène qui est un élément essentiel de l'auto-épuration et qui est nécessaire aussi aux poissons. C'est ainsi que se créent des zones mortes qui s'étendent de plus en plus.

Comment se fait-il qu'au cours d'une génération, de pareilles transformations aient pu s'opérer, comment nos lacs bleus et purs, comment nos rivières fraîches, issues directement des glaciers, sont-ils chargés de substances nuisibles et dangereuses ?

Les responsables ? Les détergents

On comprend pourquoi cette conférence était destinée aux consommatrices : elle utilise abondamment les détergents. Pourquoi

(Suite en page 6)

SOMMAIRE

Page 2: Poisson - Agneau - Framboises...

Page 3: Le suffrage à Neuchâtel

Page 4: L'assemblée de l'Alliance - Le « non » du Tessin

Page 5: La sommelière - Fribourg : importante motion

Page 6: L'Union des paysannes fait le point